

Innovation dans le domaine de la mobilité en gaz naturel de véhicule (GNV)  
Programme d'investissements d'avenir

## 8 projets de structuration de la filière GNV pour le transport de marchandises



Nicolas HULOT, ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire, Bruno LE MAIRE, ministre de l'Economie et des finances, Frédérique VIDAL, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Elisabeth BORNE, Ministre auprès du ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire, chargée des Transports, et Guillaume BOUDY, secrétaire général pour l'investissement présentent les 8 projets lauréats de l'appel à projets « Solutions intégrées de mobilité GNV ».

### Un dispositif de soutien pour structurer la filière française de mobilité GNV

L'objectif de l'appel à projets « *Solutions intégrées de mobilité GNV* », lancé par l'Etat et l'ADEME en juillet 2016 dans le cadre de l'action « Démonstrateurs de la transition écologique et énergétique » du Programme d'investissements d'avenir (PIA), est de faire émerger des offres innovantes de mobilité GNV, permettant à des groupements d'acteurs (énergéticiens, logisticiens, transporteurs, ...) **de déployer simultanément sur des territoires, des stations de distribution de GNV et des flottes de véhicules s'y approvisionnant.**

Ce dispositif a rencontré un franc succès avec **8 projets innovants** sélectionnés. Ces projets représentent plus de **381 M€ d'investissements dont 30 M€ d'aides de l'Etat.**

L'ensemble de ces projets permet la création de **100 nouvelles stations d'approvisionnement en GNV** dans les 4 prochaines années sur le territoire national, associée à **la mise en service de plus de 2100 véhicules** équivalent poids lourds dédiés au transport de marchandises. Comparé aux seules 38 stations publiques existantes à ce jour pour un accès poids lourds et aux quelques milliers de véhicules poids lourds GNV en circulation, ce dispositif permet d'impulser une dynamique décisive en vue de d'atteindre les ambitions européennes et nationales d'utilisation de carburants alternatifs, source de réductions d'émissions.

#### Vous avez dit GNV ?

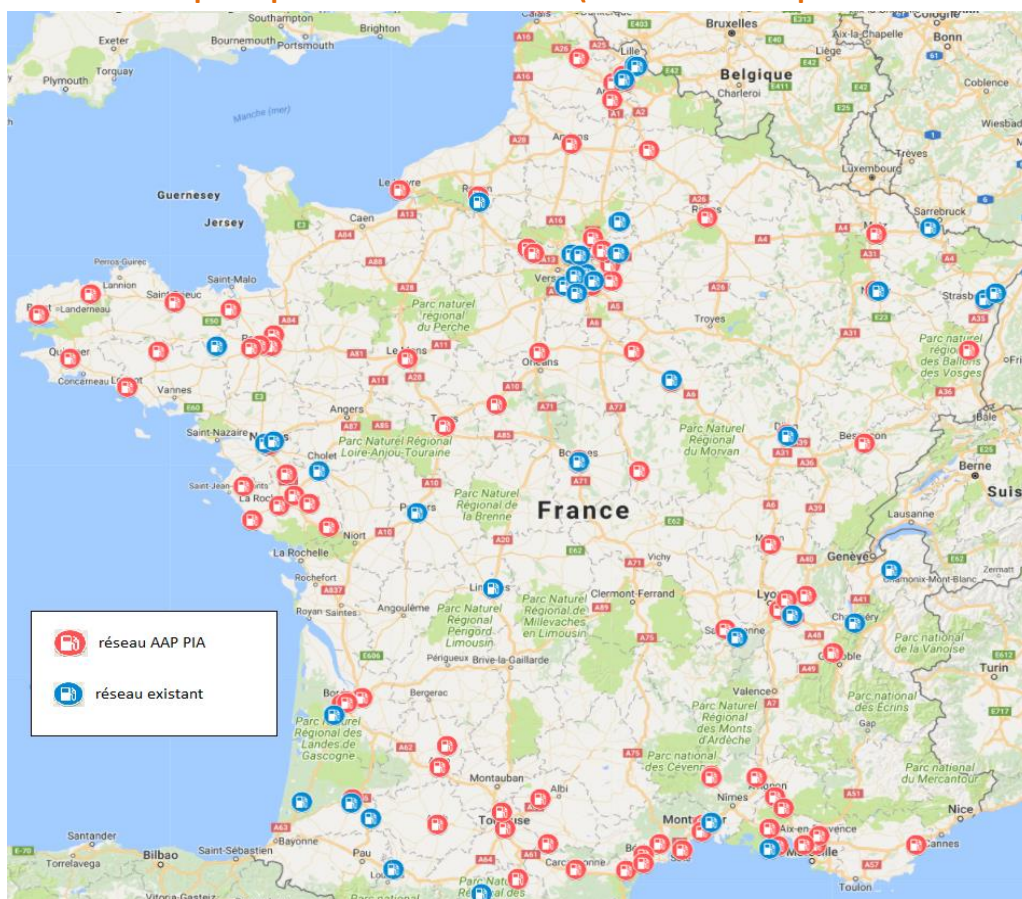
Le GNV se décline soit sous forme gazeuse comprimée (appelée GNC), soit sous forme liquéfiée (appelée GNL). Les différents tests menés ces dernières années ont permis de montrer que l'utilisation du GNV permet des réductions importantes : de 30 à 70% en moins d'émissions d'oxydes d'azote (NOx) et 90% de particules fines, et des réductions d'émissions de CO<sub>2</sub> de l'ordre de 10%, pouvant monter à 75% avec l'utilisation de BioGNV, c'est-à-dire de GNV issu du biométhane.

Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre du Plan Climat et de la dynamique lancée par les Assises de la mobilité. Il vient en complément d'une série de dispositifs de soutien au GNV portés par le Gouvernement en loi de finances : prolongation du suramortissement des véhicules ou encore stabilisation de la fiscalité du GNV, afin de ne pas désavantager le GNV par rapport au gazole routier.

Cet appel à projets a permis de soutenir une grande diversité d'acteurs composés pour la partie distribution de GNV des acteurs historiques du secteur de la distribution de GNV (TOTAL, ENGIE, AIR LIQUIDE, PROVIRIDIS) et des acteurs issus des collectivités territoriales (VENDEE GNV, SEVEN OCCITANIE, BRETAGNE MOBILITE). Coté investissements en véhicules, ce sont plus de 150 bénéficiaires différents composés à la fois de PME du transport (plus de 50 % des bénéficiaires) et de grands groupes (XPO, JACKY PERRENOT,...), de collectivités territoriales, ou de chargeurs (CARREFOUR, GROUPE CASINO, LA POSTE,...).

Dans une logique de réduction de leur impact environnemental, les acteurs du transport routier se positionnent pour se doter de camions utilisant le GNV comme carburant. Par ailleurs, l'essor du GNV et du Bio GNV contribue au développement économique des territoires par la création d'emplois locaux générés directement (construction et exploitation des stations d'avitaillement, construction et assemblage des véhicules) et indirectement par la création de débouchés pour la filière française de production de bio méthane issu de déchets.

### Réseau des stations GNV publiques accessibles aux PL (existantes et déploiement issu du PIA)



### Les projets lauréats

- **SEVEN OCCITANIE** (Régions Occitanie et Nouvelle Aquitaine)
  - Porté par la société SEVEN OCCITANIE, le projet va déployer 20 stations et mettre en circulation plus de 400 véhicules équivalents PL
- **BRETAGNE MOBILITE** (Région Bretagne)
  - Le projet BRETAGNE MOBILITE va déployer 9 stations et mettre en circulation plus de 180 véhicules équivalents PL

- **VENDEE GNV** (*Région Pays de la Loire*)
  - Porté par la société VENDEE GNV, le projet va déployer 7 stations et mettre en circulation plus de 140 véhicules équivalents PL en Vendée
- **TOTAL PITPOINT** (*Toute la France*)
  - Porté par la société PITPOINT FRANCE, le projet va déployer 20 stations à l'échelle nationale et mettre en circulation plus de 400 véhicules équivalents PL
- **INNOV' TRANSPORT AIR** (*Toute la France*)
  - Porté par la société AIR LIQUIDE AB, le projet INNOV'TRANSPORT AIR va déployer 24 stations à l'échelle nationale et mettre en circulation plus de 600 véhicules équivalents PL.
- **ENGIE : RESEAU GNV** (*Toute la France*)
  - Porté par la société GNVERT, le projet RESEAU GNV va déployer 10 stations à l'échelle nationale et mettre en circulation plus de 200 véhicules équivalents PL.
- **V GAS et V GAS 2** (*Régions PACA, Grand Est et Hauts-de-France*)
  - Portés par la société PROVIRIDIS, les projets VGAS et VGAS2 vont déployer 10 stations et mettre en circulation plus de 200 véhicules équivalents PL

### Contacts des porteurs de projets

SEVEN OCCITANIE jmricheton@seven-france.net	BRETAGNE MOBILITE C.ZANASI@pebreizh.fr
VENDEE GNV o.loizeau@vendee-energie.fr	TOTAL PITPOINT paul.bouchez@total.com
INNOV' TRANSPORT AIR mathieu.cavelius@airliquide.com	ENGIE : RESEAU GNV philippe.vandeven@engie.com
V GAS 1 et V GAS 2 eric.ronco@v-gas.fr	

### Contacts presse :

- **Secrétariat général pour l'investissement** : Vincent Deshayes, Chef de cabinet, Conseiller presse et communication - 01 42 75 64 58 – [vincent.deshayes@pm.gouv.fr](mailto:vincent.deshayes@pm.gouv.fr) - @SGPI\_avenir
- **ADEME** : 01 58 47 81 28 – [ademepresse@havas.com](mailto:ademepresse@havas.com) - @ademe
- **Ministère de la Transition écologique et solidaire** : 01 40 81 77 57 - @Min\_Ecologie

### LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR (PIA) EN BREF

Doté de 57 milliards d'euros, le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), piloté par le Secrétariat général pour l'investissement, a été mis en place par l'État pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire. Six priorités nationales ont ainsi été identifiées afin de permettre à la France d'augmenter son potentiel de croissance et d'emplois : l'enseignement supérieur, la recherche et la formation, la valorisation de la recherche et le transfert au monde économique, le développement durable, l'industrie et les PME, l'économie numérique, la santé et les biotechnologies.

**Pour en savoir plus sur les investissements d'avenir** : <http://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi> - Twitter : @SGPI\_avenir

### L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

**L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.** [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) et sur @ademe